

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre, à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
21 septembre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Cyril BRUZZESE- Sylvie DESCHAMPS - Clémentine FIGUET - Yann FLAMANT – Eliane GEOFFROY - Corinne JOURDAN - Yannick PAQUE - Jean-Luc PETIT -Emilie RATTON - Jessica ROSINET - Pascal ROUSSET - Kenan SOLMAZ – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK - Maria-Dolorès THUDEROZ - Claude VARENNES - Jérémie VIAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE :27

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs - Sébastien BIZET (pouvoir Jean-Luc PETIT) – Willy GABRIEL (pouvoir Cyril BRUZZESE) – Serge BERNARD (pouvoir Claude VARENNES) – Jean-Pierre PODKOWA (pouvoir Yannick PAQUE) – Annie MONNERY (pouvoir Kenan SOLMAZ) – Fatima BENKHEIRA (pouvoir Jérémie VIAL) –Maria-Dolorès THUDEROZ (pouvoir Béatrice MOULIN MARTIN)

PRÉSENTS : 16

PROCURATIONS: 7

VOTANTS : 22

POUR : 22

ABSTENTION: /

Étaient absents excusés : Valérie PELLETIER - Béatrice MOULIN-MARTIN – Nathalie LACOSTE – Ilyes TELALI

CONTRE : /

N° 2022-76

MME Jessica ROSINET a été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : Financement poste cheffe de projet PVD

Vu le Code général des collectivités territoriales,

La commune a délibéré en mai 2021 (délib 20210524) pour approuver la convention tripartite Etat/EBER/commune cadrant le programme PVD.

Le poste de cheffe de projet y afférant est financé à 75%, plafonné à 45 k€/an, par la Banque des Territoires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mobiliser ce financeur, pour l'entièreté de l'opération, étant précisé que le contrat de travail porte sur 6 ans, durée du programme national PVD.

Le Maire
Yannick PAQUE

